

CRÉVAJ 

Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation
des actions publiques à l'égard des jeunes
et des populations vulnérables

GANGS DE RUE À MONTRÉAL...

Contribution à une approche critique

CAHIER : #2013-01.CRÉVAJ.03.2013

LES CAHIERS DE LA
CRÉVAJ

www.crevaj.enap.ca

Auteurs :

Eduardo González Castillo

Post-doctorant à la CRÉVAJ

École nationale d'administration publique

Martin Goyette

Professeur,

Titulaire de la CRÉVAJ

École nationale d'administration publique

Pour en savoir plus sur cette recherche, consulter le rapport du projet dans la section publication du site de la Chaire de recherche du Canada en évaluation des politiques publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ) à l'adresse internet suivante <http://www.crevaj.enap.ca/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous info.crevaj@enap.ca

ISBN 978-2-89734-005-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-89734-006-3 (PDF)

Comment faire référence à ce document :

González Castillo, E., Goyette, M. (2013). Gangs de rue à Montréal... Contribution à une approche critique. (19 pages) CRÉVAJ. Montréal, (Cahier #2013-01.CRÉVAJ.03-2013).

© 2013, CRÉVAJ, École nationale d'administration publique

mars 2013

Résumé

L'un des constats les plus répandus parmi les chercheurs qui se sont penchés sur la question des gangs de rue à Montréal, et ailleurs dans le monde, est celui selon lequel il est presque impossible de formuler une définition claire de ces derniers ni de leurs liens avec la délinquance réelle. Pourtant, en même temps, plusieurs chercheurs affirment que les gangs de rue prolifèrent dangereusement et que cette prolifération expliquerait la violence grandissante que l'on retrouve chez les jeunes. La contradiction est frappante : si, d'un côté, les chercheurs admettent l'existence d'un vide non seulement au niveau théorique mais aussi au niveau des données, de l'autre côté, plusieurs parmi eux se scandalisent de la supposée multiplication de gangs. Dans un tel contexte, un recul réflexif s'impose. Le but de cet article est précisément de contribuer à ce recul tout en proposant une déconstruction critique de la façon dont les pratiques culturelles de la jeunesse marginale sont gérées par la société contemporaine.

Sommaire

Résumé	iii
Introduction.....	v
Montréal-Nord, pauvreté et gangs de rue.....	6
Déconstruire la notion de gang de rue.....	8
Les rassemblements de jeunes.....	10
L'immigration.....	11
L'espace urbain.....	12
L'État	13
Considérations finales	14
Bibliographie.....	16

Introduction

La question de gangs de rue représente l'une des problématiques académiques les plus nébuleuses pour les sciences sociales contemporaines. En fait, l'un des constats les plus répandus parmi les chercheurs qui se sont penchés sur cette question est celui selon lequel il est presque impossible de formuler une définition claire des gangs de rue et de leurs liens avec la délinquance réelle (Hébert *et al.*, 1997 ; Mourani, 2006 et 2009 ; Covey, 2010 ; Mohammed 2011 ; Koonings, 2012). On peut prendre n'importe quel article, compilation ou ouvrage sur le sujet, et l'un des premiers avertissements que l'on y trouve est que personne n'est encore arrivé à définir d'une manière claire ce qu'est un gang de rue. En effet, les données manquent et les concepts s'avèrent toujours imprécis. Maria Mourani, par exemple, affirme dans l'introduction de son *Gangs de rue inc.* : « Dans le cadre de cet ouvrage, je ne prolongerai pas le débat sur la définition de l'expression 'gang de rue', pour laquelle il n'y a toujours pas de consensus » (Mourani, 2009 : 32).

Mais les choses deviennent encore plus compliquées lorsqu'on continue la revue de la littérature sur le sujet. On trouve alors une deuxième idée qui fait l'unanimité parmi plusieurs chercheurs et qui entre en contradiction avec le premier constat mentionné, à savoir, l'affirmation (et, chez certains auteurs, l'alarme) selon laquelle les gangs de rue prolifèrent dangereusement. Une telle multiplication des gangs expliquerait par ailleurs la violence grandissante que l'on retrouve de plus en plus chez les jeunes (Hébert *et al.*, 1997 ; Choo, 2007 ; Mourani, 2009 ; Covey, 2010). La contradiction est évidente : si d'un côté, les chercheurs admettent l'existence d'un vide non seulement théorique mais aussi au niveau des données, de l'autre côté, plusieurs parmi eux se scandalisent de la supposée prolifération de ce qu'ils n'arrivent pas à saisir. Dans ce contexte, l'alarme lancée contre les gangs de rue, ces « machines à dévorer l'enfance » (Mourani, 2009 : 33), devient incompréhensible et l'urgence d'un recul réflexif s'impose comme incontournable.

Le but de cet article est précisément de contribuer à ce recul. Il est rédigé à partir d'une approche différente de celles qui ont été d'habitude utilisées pour aborder ce problème. En fait, c'est le traitement un peu « décontextualisé » qu'on a donné à la problématique que nous voulons dépasser dans cet écrit. En ce sens, notre approche est davantage axée sur le contexte historique de la « popularisation » de la notion de gang de rue. Les questions d'ordre plus pratique qui ont souvent retenu l'attention d'autres disciplines (répression, prévention) ne seront donc pas abordées dans le texte. Dans ce qui suit, nous montrerons la façon dont les transformations expérimentées par les sociétés capitalistes contemporaines à partir de l'installation de la gouvernance néolibérale (années 1970-1980) expliquent la diffusion virale de la notion de gangs de rue. Le cas utilisé pour illustrer la réflexion est celui de Montréal-Nord, arrondissement montréalais qui a été souvent associé aux gangs de rue par les médias et par les services de sécurité publique au Québec.

L'article commence par une brève description de l'arrondissement de Montréal-Nord. Par la suite, nous discutons de la définition académique du concept de gangs de rue afin d'entamer sa déconstruction historique relativement à différentes thématiques : les rassemblements de jeunes, l'immigration, l'espace Urbain et l'État.

Montréal-Nord, pauvreté et gangs de rue

La recherche associe souvent la pauvreté urbaine à l'existence de gangs de rue. De ce point de vue, le quartier montréalais de Montréal-Nord semble représenter un environnement propice à la formation de ce type de groupements. Intégré en tant qu'arrondissement à la Communauté métropolitaine de Montréal en 2002, Montréal-Nord était à l'origine une municipalité autonome. Elle a connu ses années de gloire lors de la vague d'industrialisation qui a transformé l'économie de cette région québécoise à la fin du XIX^{ème} siècle. Ces sont les années d'une croissance économique et spatiale très importante pour la ville de Montréal, qui est alors devenue la métropole du Canada (Linteau, 2007 : 89-103).

L'ancienne municipalité de Montréal-Nord a connu des changements importants au niveau de sa composition ethnique dans la deuxième partie du XX^{ème} siècle, grâce à l'arrivée d'une importante vague migratoire dans les années 1960-1970 (Germain et Poirier, 2007). Il s'agissait, au début, d'une migration haïtienne de type économique, composée de professionnels et d'universitaires. Une deuxième vague d'immigrants haïtiens parrainés s'est plus tard ajoutée dans les années 1970. Dès son arrivée, cette population s'est intégrée dans les files d'une classe ouvrière montréalaise fortement touchée par le long déclin industriel de la ville (Bernèche, 1983 ; Séguin *et al.* 2012). En effet, étant fortement dépendante de l'industrie textile, de la chaussure et des vêtements, l'ancienne municipalité a subi un déclin important de son économie à partir des années 1970 à cause tant de la délocalisation et de la fermeture de certaines entreprises (Linteau, 2007) que de la perte d'emplois dans le secteur des services publics et du transport (Coffey, *et al.*, 2000).

Dans ce contexte, Montréal-Nord est devenu une municipalité multiculturelle dont le principal trait partagé par ses habitants était celui d'être les membres d'une classe travailleuse appauvrie et encerclée par la désindustrialisation en cours. Comme Francine Bernèche l'a dit en citant Victor Borgogno, à la suite de leur arrivée au Québec, les nouveaux immigrant(e)s haïtien(ne)s ont connu une ségrégation qui s'exprimait plutôt en termes de classe que d'origine ethnique : « les 'mécanismes 'naturels' de la pénurie et de la ségrégation économique' régissant le marché du logement mèneraient progressivement au 'refoulement vers des territoires spécifiques de groupes 'spécifiques' [c'est-à-dire, des pauvres des différentes origines] » (cité dans Bernèche, 1983 : 299).

Certainement, la concentration des démunis de la ville dans quelques uns de ses quartiers semble un phénomène paradoxale dans le contexte de la Révolution tranquille (c'est-à-dire, dans le contexte de la montée du nationalisme francophone et des changements associés à l'installation de l'État providence dans la province). Bien que cette ségrégation économique et ethnique n'ait jamais donné lieu à la formation de ghettos dans la ville (Apparicio *et al.* 2007) et a plutôt favorisé la formation d'un espace multiethnique (Radice, 2010), la visibilité accrue de certaines poches d'exclusion semble avoir déclenché des soucis et des peurs chez certains habitants de la ville. Ainsi, deux professeurs de l'Université de Montréal exprimaient avec inquiétude dans les années 1960 :

Les larges couches de la population qui se mettent elles-mêmes à part dans certaines parties de la ville, sous-alimentées, sous-éduquées, mises en contact cependant par la radio, la télévision, les autos et les transports en commun avec la partie en constant développement de la population urbaine, constituent une véritable dynamite sociale (cité dans Séguin *et al.*, 2012 : 1162)

La situation de déclin économique s'est prolongée pour Montréal-Nord avec la crise économique des années 1980. En même temps, l'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés appauvris de l'Amérique latine a enrichi le portrait ethnique montréalais (Simmons, 1993). Face aux défis soulevés par cette situation, la réponse du gouvernement s'est alors traduite par la mise en marche de différentes politiques décentralisées d'attention à la pauvreté. Tel que souligné par Muriel Kearney et Yves Vaillancourt (2006), ces politiques se sont distinguées par la prolifération des programmes de développement qui, appliquées surtout à l'échelle locale, mettaient au centre de l'action publique des partenariats entre le public, le privé et l'associatif (pour un exemple concernant Montréal-Nord, voir Achille Borvil *et al.*, 2007). Selon Jocelyne Lamoureux et Diane Lamoureux (2009), les conséquences de ces politiques ont été plutôt contradictoires pour les organisations issues des classes populaires de la ville, notamment pour le mouvement associatif et communautaire : « Le contexte de transformation néolibérale de l'État-providence exerce toutefois une forte pression sur le mouvement communautaire. Ce dernier risque de se voir récupéré par les logiques de régulation technobureaucratique qui s'affirment alors » (Lamoureux et Lamoureux, 2009 : 16).

De cette manière, au tournant du siècle, dans un contexte d'augmentation des inégalités sociales, les politiques publiques misaient d'avantage tant sur la réduction de l'État que sur la multiplication des tables de concertation locales cherchant à résoudre les différents problèmes des quartiers de la ville, bien dans la logique de ce que certains chercheurs appellent le « *roll-out neoliberalism* » (voir, par exemple, Brenner et Theodore, 2002). Or, d'après Jacques Dubois (2009), ce phénomène de prolifération de tables de concertations et de partenariats s'est fait particulièrement visible à Montréal-Nord à partir de la fusion de cet arrondissement avec la ville de Montréal, au début des années 2000. Ce changement ne semble pourtant pas avoir été capable de freiner la dynamique d'appauvrissement et d'abandon dont Montréal-Nord souffrait depuis les années 1975. Ainsi, Laurence Tichit écrivait en 2011 sur ce quartier montréalais :

le contexte de Montréal-Nord nous semble-t-il, est que s'ajoutant à des difficultés structurelles de pauvreté, d'isolement, de présence de gangs de rue et de stigmatisation d'une population en son entier, le secteur Nord-Est en particulier, est devenu au fil des années, la figure emblématique et territorialisée de la cristallisation de toutes ces problématiques. Elle l'est tout autant de l'occultation de la grande diversité et disparités de la population de cet arrondissement à la hauteur de son étendu, soit 11,1 km² (Tichit, 2011 : 4)

En effet, à l'heure actuelle, Montréal-Nord se trouve parmi les quartiers les plus pauvres de la ville. Selon l'édition 2009 du *Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi Montréal-Nord*, un tiers de ses habitants (ou, plutôt, un tiers de ceux qui ont été recensés par ce document) est né hors du Canada, alors qu'un quart se décrit comme faisant partie d'une minorité visible. En fait, entre 2001- 2006, c'est à Montréal-Nord « que les personnes issues des minorités visibles ont connu des plus fortes croissances » par rapport à l'ensemble de l'île (CLE-MN, 2009 : 1). Or, en contraste avec cette diversité, cet arrondissement compte une population francophone unilingue plus importante que celle que l'on retrouve sur l'ensemble de l'île. Parmi les problèmes sociaux du quartier, on peut mentionner le fait que près du quart de familles sont monoparentales (parents femmes). La scolarité est basse comparativement au reste de la ville. Enfin, les revenus moyens des habitants de Montréal-Nord sont inférieurs à ceux de l'ensemble de l'île.

Dans un tel contexte, la jeunesse québécoise du quartier a été souvent associée au crime et aux gangs de rue (Mourani, 2006 ; Chevalier et Lebel, 2009 ; Sénécal *et al.* 2010). Maria Mourani (2006 : 31) par exemple, après avoir répété à plusieurs reprises que le lien entre appartenance ethnique et criminalité n'est pas automatique, se demande à l'aide d'une rhétorique alarmiste : « d'ici quelques années, Montréal ne risque-t-elle pas de se retrouver avec une mafia noire susceptible de remplacer tôt ou tard des motards et le Clan Italien auprès des gangs de rue? L'avenir nous le dira ! » (Mourani, 2006 : 31).

Le point de vue du citoyen, de ceux qui habitent à Montréal-Nord, semble pourtant être bien différent de cette vision. Ainsi, dans leur étude sur les habitants de ce quartier, Serge Chevalier et Anouk Lebel (2009) ont été surpris du fait que la topique de gangs de rue ne semble pas être prioritaire pour ses habitants. Inexplicablement, Chevalier et Lebel jugent que le sujet a été « occulté » par les participants à leur recherche (Chevalier et Lebel, 2009 : 11). Dans leurs propres mots :

Pour les auteurs, il est particulièrement étonnant que les citoyens n'abordent presque pas la question des gangs de rue. Le sujet étant abondamment traité dans les médias, les forces policières s'étant spécifiquement organisées pour lutter contre ces groupes criminalisés (Chevalier et Lebel, 2009 : 6)

Le travail de Laurence Tichit concernant le point de vue des jeunes de Montréal-Nord semble confirmer cette sorte d'indifférence des habitants de Montréal-Nord envers la question des gangs de rue. Tichit écrit : « les jeunes relativisent souvent la délinquance juvénile à Montréal-Nord et le phénomène de gangs de rue, en pointant sur la médiatisation qui en est faite, tout en cherchant ainsi une mise à distance des effets du stigmaté » (Tichit, 2011 : 83). C'est peut-être cette situation qui explique le fait que, souvent, lorsque les gens proposent une solution aux problèmes de sécurité à Montréal-Nord, ils proposent une diminution dans la présence de la police ! : « Parmi les solutions envisagées à propos de ces doléances, les citoyens suggèrent de réduire le nombre de policiers, de mieux former les policiers, en général et aussi plus particulièrement en matière de communication et de relations interraciales » (Chevalier et Lebel, 2009 : 19). Comment expliquer cette situation et qu'est-ce qu'elle nous dit par rapport à la problématique des gangs de rue ? Une réflexion approfondie sur la notion de gangs de rue s'impose.

Déconstruire la notion de gang de rue

Dans leur revue de la littérature concernant les gangs de rue, Jacques Hébert, Sylvie Hamel et Ginette J. Savoie (1997) proposent la définition suivante de ce phénomène juvénile. Pour ces auteurs, ce concept...

réfère à *une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes)* qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des *communautés culturelles* et ils opèrent sur un *territoire, en milieu urbain* et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives, et, de la part des *représentants de la loi*, une réponse organisée visant à éliminer la présence et leurs activités (Hébert *et al.*, 1997 : 41, italiques ajoutées).

Bien que cette définition date de la fin des années 1990, la vision du problème qu'elle véhicule est paradigmatique, puisque ses principaux éléments sont bien présents dans les travaux scientifiques contemporains sur le sujet (Hamel *et al.*, 2003 ; Fournier *et al.*, 2004 ; Sénécals *et al.*, 2010). En fait, tel que remarqué par Laurence Tichit (2011), ces travaux ont tendance à montrer peu d'innovation au niveau théorique et conceptuel. Peut-être, l'une des raisons de cette inertie demeure dans le fait que beaucoup d'entre eux ont été réalisés dans la perspective de l'intervention, plutôt que dans le cadre d'une démarche conceptuelle ou théorique explicative. Dans cette logique, d'après les auteurs de ces enquêtes, la recherche à venir doit s'axer sur des questions dont les réponses rendraient plus facile l'intervention : Qu'est qu'un gang de rue ? Comment devient-on membre d'un gang de rue ? Qu'est-ce qu'un incident de gang ?

Notre approche est différente. Dans cet article, nous défendons le point de vue selon lequel avant de démarrer un projet de recherche sur les trois questions mentionnées ci-dessus, il faudrait plutôt reculer un peu et réfléchir sur des concepts qui ont été pris un peu pour acquis lors de la construction de la catégorie « gangs de rue ». Ces concepts apparaissent dans le débat comme des simples vérités, des banalités dont on se passe sans problème. Pourtant, ils entraînent, à notre avis, d'importantes pistes pour la compréhension de cette problématique, comme nous le montrerons dans ce texte.

A partir des termes que nous avons mis en italiques dans la citation présentée ci-dessus d'Hébert *et al.*, il est possible d'identifier quatre notions importantes pour notre démarche : les rassemblements de jeunes, l'immigration, l'espace urbain et l'État. Le tableau 1 les met en rapport avec les différents termes de la définition citée.

Une considération supplémentaire de caractère contextuel et historique est nécessaire avant d'amorcer l'analyse de ces quatre notions. Comme nous l'avons déjà vu, plusieurs auteurs (Choo, 2007 ; Mourani, 2009 ; Covey, 2010) affirment que le phénomène des gangs de rue s'est généralisée à partir des années 1980. Les théories utilisées pour expliquer cette supposée expansion subite explorent la désorganisation sociétale, les inégalités de classe, les sous-cultures, le marché de travail ou le racisme. Bien que ces théories soient pertinentes, il nous semble nécessaire de situer l'ensemble de la problématique dans son contexte historique. Ce procédé permettra de mieux comprendre comment un phénomène social aussi flou et mal compris est devenu aussi central (et alarmant) pour certaines parties de l'académie et des politiques publiques. En ce sens, nous rejoignons Richard Poulin (2009) lorsqu'il relie la question de la supposée multiplication de gangs de rue aux transformations récentes de l'État et de l'économie capitaliste connues sous le nom de néolibéralisme. Et ce, non parce que nous considérons que l'appauvrissement associé à ces transformations ait déclenché une sorte d'épidémie de gangs de rue, mais plutôt parce que nous pensons que ces transformations expliquent la propagation de la panique morale (Tichit, 2011) associée à la popularisation du concept (qui, il semblerait, date des années 1950) chez les chercheurs intéressés aux pratiques collectives des jeunes.

Tableau 1. Les termes de la définition et les concepts reliés

Aspects		Concept
<i>une collectivité de personnes (adolescents...)</i>	<input type="checkbox"/>	Les rassemblements des jeunes
<i>communautés culturelles</i>	<input type="checkbox"/>	L'immigration
<i>un territoire, en milieu urbain</i>	<input type="checkbox"/>	L'espace urbain
<i>des représentants de la loi</i>	<input type="checkbox"/>	L'État

Le néolibéralisme, en tant qu'ensemble de principes idéologiques qui, tout en questionnant le rôle économique de l'État dans le capitalisme, prônent les vertus du marché considéré comme force sociale régulatrice et source de bien-être. La recherche sur l'évolution de l'espace urbain dans le contexte néolibéral a souligné l'importance grandissante de l'action policière au sein de la gouvernance urbaine (Caldeira, 2000 ; Smith, 2001 ; Franzén, 2001). Cette situation est comprise comme découlant de la diffusion mondiale des politiques néolibérales de gestion des villes, qui misent davantage sur la coercition et la peur en tant que stratégies de contrôle des crises sociales (Harvey, 1995 ; Low, 2001 ; Brenner et Theodore, 2002). Les effets de cette gouvernance et, en général, de l'ordre néolibéral sur les pratiques des jeunes marginaux ont été abordés par différents chercheurs et en différents contextes (Ferrandiz, 2004 ; Hosang 2006 ; Jones et Herrera, 2007 ; Mohammed, 2011). En général, ces chercheurs voient dans la perte d'espaces publics et dans la montée de l'intérêt privé associées à la ville sécuritaire néolibérale, les défis spatiaux les plus importants pour ce qui est de l'évolution des pratiques des jeunes. Certainement ces derniers n'acceptent pas passivement ces dynamiques ; tout au contraire, ils développent des stratégies qui leur permettent de mieux s'adapter à l'espace urbain contemporain (Maffesoli, 2004 ; Boissonade, 2005 ; Mayer, 2007).

Dans les cas des jeunes appartenant aux « minorités visibles », les dynamiques de la gouvernance néolibérale se combinent avec des phénomènes de ségrégation ethnique, spatiale ou de genre, ce qui donne lieu à des tensions sociales particulièrement importantes (Deville, 2007 ; Bejarano, 2007). Combinés aux politiques de la ville sécuritaire, ces phénomènes de ségrégation se traduisent facilement par des formes de stigmatisation qui associent les jeunes appartenant aux minorités visibles aux problèmes que la gouvernance sécuritaire de la ville cherche à contrôler : l'insécurité, la violence, le vandalisme. À notre avis, c'est à partir de ces considérations concernant l'évolution de la gouvernance urbaine qu'il faut comprendre l'intérêt et les paniques grandissants que la question des rassemblements de jeunes décrits sous le terme de « gangs de rue » suscite.

Dans ce qui suit, nous réfléchissons sur la façon dont le contexte néolibéral a informé les quatre notions mentionnées ci-dessus ainsi que leur rôle dans la construction de la catégorie « gang de rue ».

Les rassemblements de jeunes

Dan Hosang (2006) a souligné l'espèce de vengeance conservatrice que l'arrivée de Ronald Reagan au pouvoir et le virage néolibéral de l'économie américaine ont entraînée pour les jeunes américains dans les années 1980. Ainsi, les années de l'élargissement des droits civils, de la lutte contre la guerre au Vietnam et de l'élargissement des politiques de bien-être social, c'est-à-dire les années 1960-1970, ont été suivis dans ce pays par un recul entraînant non seulement l'abandon de certains programmes publics concernant les jeunes mais aussi une plus forte exposition de ces derniers au système de justice. Particulièrement affectés par ces changements, les jeunes des classes travailleuses américaines ont dû désormais s'adapter à un ordre politique qui criminalisait certaines de leurs pratiques collectives. Marwan Mohammed (2011) décrit un processus similaire pour la France des dernières années, notamment pour la période qui, des années 1990 au gouvernement de Nicolas Sarkozy, a vu les faits-divers et les incidents anodins de la vie des quartiers pauvres devenir des « menaces internes » et, donc, une priorité d'État. Des situations similaires pourraient être constatées dans différentes parties de la planète à la fin du XXe siècle.

Au Mexique, par exemple, les années 1980 ont été les années de la diffusion grotesque d'un discours politique et médiatique qui présentait les jeunes des quartiers pauvres comme des criminels en puissance. Or, dans un pays où la plupart de la population était jeune, pauvre et habitait en ville, un tel discours a dû être rapidement abandonné en faveur d'une vision plus compréhensive des rassemblements de jeunes. Ce changement d'approche a été mené par différents chercheurs qui ont mis l'accent sur les dimensions communicatives, identitaires et même émotives des groupes des jeunes (par exemple Reguillo, 1991; Marcial, 1996 ; Urteaga, 1998 ; Valenzuela, 1998). S'il est vrai qu'une telle perspective a entraîné une sorte d'exotisation ou, si l'on veut, de « romantisation » de ces groupes (voir González Castillo, 2012), il est aussi vrai qu'elle a grandement contribué à contrer les inerties « criminalisantes » des années 1980. Grâce à ces travaux, les jeunes des quartiers populaires et leurs pratiques collectives sont passés de jeunes à problèmes considérés comme des réservoirs de la délinquance à jeunes plutôt vus comme de nouvelles sous-cultures à comprendre.

Dans un contexte comme celui du Québec, où le recours à des mesures de coercition a été fait sans aucune hésitation par le gouvernement provincial lors de la grève étudiante de 2012, il est pertinent de se demander si ce n'est pas ce durcissement de l'action publique auprès de jeunes qui explique, au moins en partie, la panique policière autour des leurs rassemblements. Mais la notion de gang de rue est associée aussi d'autres concepts dont nous continuerons à faire l'analyse.

L'immigration

Comme nous l'avons déjà vu, malgré les nuances qu'ils apportent souvent, les différents chercheurs qui analysent les « gangs de rue » ont tendance à les associer à l'immigration et aux minorités visibles. Ce faisant, ils évoquent d'habitude les théories de l'École de Chicago, qui, élaborées au début du XXe siècle, spéculent sur la supposée situation d'anomie qu'une population migratoire non-intégrée pouvait déclencher dans la société américaine. L'allusion au contexte américain (et, en particulier, aux travaux de l'École de Chicago) s'avère être une constante dans les recherches portant sur l'immigration, la jeunesse et la pauvreté au Québec. Cette situation qui date des années 1960, peut être expliquée, d'après Anne-Marie Séguin *et al.* de la façon suivante : « Les troubles sociaux et raciaux des années 1960 qui agitent les quartiers pauvres afro-américains des métropoles étatsuniennes qui sont le théâtre d'émeutes suscitent des craintes pour l'évolution des quartiers anciens des métropoles québécoises et plus généralement canadiennes » (Séguin *et al.*, 2012 : 1162).

En ce sens, bien que, à l'heure actuelle, les débats concernant l'intégration culturelle des immigrés aient adopté des concepts plus complexes tels multiculturalisme, interculturalisme ou transnationalisme, la recherche sur les rassemblements de jeunes issus de l'immigration semble être peu réceptive face à ces innovations. En effet, la plupart de recherches sur le sujet insistent plutôt sur la perspective anomique. À notre avis, ce procédé perd de vue les changements récemment expérimentés tant par les villes nord-américaines (diversification culturelle) que par les flux migratoires dans la planète (émergence de communautés transnationales). Cette situation est même contradictoire avec la supposée expansion mondiale de gangs de rue, qui toucherait des pays sans immigration significative.

En ce sens, il faut se demander si l'association des immigrants avec les gangs de rue ne relève pas plutôt d'un traitement discriminatoire envers ces groupes. Fabien Jorbard et René Lévy (2009), par exemple, ont démontré, pour la France de nos jours, que la probabilité de se faire contrôler par la police est plus importante pour les jeunes Français d'origine maghrébine ou de l'Afrique noire que pour les Français blancs. Dans cette même logique, Jayne Mooney et Jock Young (1999) ont expliqué le contact disproportionné entre les minorités visibles et le système de justice anglais en fonction du racisme ancré dans les institutions (le racisme institutionnel). Ils évoquent aussi l'installation, à partir des années 1980, d'un modèle dit « actuariel » dans le système de justice, modèle qui insiste sur le contrôle des indésirables et sur le maintien de l'ordre public. Une recherche sur la présence du racisme dans la promotion de la lutte contre les gangs de rue pourrait sans doute nous aider à mieux comprendre l'ensemble de la problématique, tel que suggéré par Marc Perreault (2005).

Mais, alors, est-ce que l'obsession et les anxiétés entourant les gangs de rue sont toujours l'expression d'un racisme institutionnel ? Pas nécessairement, certes. Étrangement, dans la littérature sur le sujet, lorsqu'on évoque la question du racisme, c'est surtout pour l'associer directement aux rassemblements de jeunes. Ainsi, Herbert C. Covey écrit « another reason that we need to pay attention to street gangs is linked to their important role throughout the world in promoting racism and racial violence » (2010 : 8 -voir aussi, par exemple Hébert *et al.*, 1997 ou Mourani, 2006). Évidemment, il y a quelques cas de groupements qui semblent bien se correspondre à une telle lecture (les KKK, les *skin-heads*), mais ces derniers ne concernent pas les rassemblements de jeunes en tant que tels, mais plutôt des organisations politiques ayant des idéologies et des finalités précises et étant d'habitude reliées à des mouvements politiques plus larges (le fascisme, par exemple).

Une analyse plus située et contextuelle semble donc nécessaire à l'étude de la problématique. Comme nous le verrons ensuite, la question de l'espace urbain est centrale à cet égard.

L'espace urbain

Dans son ethnographie sur la jeunesse de l'État de Kerala, Ritty Lukose (2009) a bien cerné les deux logiques qui s'opposent dans les conflits concernant l'occupation des espaces publics dans la ville néolibérale. D'un côté, elle identifie ce qu'elle appelle la revendication civique de l'espace urbain. Étant propre aux mouvements conservateurs, ce type de revendication se caractérise par la recherche d'une application stricte de la loi : la quête, par exemple, d'un contrôle strict dans les espaces de transit et la recherche d'une utilisation, disons, « propre » des espaces publics. De l'autre côté, Lukose nous parle de la revendication politique de l'espace public, qui insiste plutôt sur l'installation spatiale de la justice sociale et de la solidarité. Ce type de revendications approche l'espace public comme un espace dans lequel la justice sociale doit être construite. Cette distinction est utile, car elle nous permet de souligner le fait que les politiques néolibérales de gestion de la ville ont toujours encouragé l'utilisation civique de l'espace urbain, tout en ignorant sa dimension politique.

Dans cette perspective, les mots « *de rue* » qui accompagnent le terme *gang* deviennent très symptomatiques. En effet : pour quoi ce syntagme adjectival est-il ajouté lorsqu'on veut caractériser les rassemblements de jeunes comme des rassemblements déviants ou criminels ? Est-ce que les pratiques que la rue permet s'opposent, comme suggère au moins en partie Marwan

Mohammed (2011), aux pratiques de bonne citoyenneté de l'école ou de la maisonnée ? En tout cas, il est clair que de la ville moderne (où la figure par excellence de l'appropriation démocratique de l'espace était celle du flâneur qui se baladait pour le simple plaisir de se balader), on est passé à une ville néolibérale postmoderne, où le flâneur est devenu le malfaiteur et l'occupation non lucrative de l'espace public, suspecte. La rue semble ainsi avoir été amputée de la vie publique et avoir été réduite à sa fonction utilitaire d'espace pour la circulation de biens et la consommation. C'est ce contexte qui mène David Harvey (1995) à affirmer que, dans le contexte néolibéral, l'espace public est devenu un espace de consommation et de spectacle, et non pas l'espace par excellence pour l'exercice de la citoyenneté.

Dans cette logique, il est possible de dire que la criminalisation des rassemblements de jeunes ayant lieu dans les espaces publics exprime la défaite de la rue et la montée d'une ville privatisée qui renie de l'importance de l'espace public pour ce qui est de la justice sociale et l'égalité. Cette situation soulève sans aucun doute des défis bien importants pour les jeunes qui habitent les quartiers populaires et qui trouvent dans l'espace public un espace de développement et de socialisation qui complète ceux de la maisonnée et de l'école. Ce sont sans doute les processus majeurs de transformation de l'État dans le capitalisme qui se trouvent derrière ces dynamiques.

L'État

Dans la définition des gangs de rue citée ci-dessus, l'État est présent sous une forme discrète, sous celle des « représentants de la loi ». Dans la littérature sur le sujet, la police est identifiée comme la simple instance publique dont la première tâche est celle de réprimer les comportements déviants des jeunes. Elle est censée intervenir, bien sûr, de façon parallèle à d'autres dispositifs dont la fonction principale est de « prévenir » la formation de groupes criminels (Hamel *et al.*, 2003 ; Sénécal *et al.*, 2010). Or, dans le but de bien saisir le rôle que la police vient jouer dans la problématique, il faut l'intégrer dans un cadre de réflexion plus poussé concernant l'évolution récente de l'État. L'absence de cette réflexion dans la littérature sur le sujet est tout simplement sidérante. En effet, la presque totalité des textes révisés ne tiennent pas compte de la façon dont l'évolution récente de l'État a influencé les conflits à l'intérieur des sociétés de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Comme nous l'avons déjà souligné, l'État néolibéral est un État qui s'appuie d'avantage sur la coercition. À ce dernier égard, Mooney et Young (1999) considèrent que l'une des caractéristiques importantes de l'évolution récente des systèmes de justice dans les sociétés occidentales a été le passage d'un système intéressé à la justice, à l'innocence (ou la culpabilité) individuelle et à la compréhension du crime à un autre système « *that is managerial and administrative, concerned with control, balance of probability and categorical suspicion and concerned with the management of actual and potential troublemakers* » (Mooney et Young, 1999 : 5). Étrangement, que cela soit voulu ou pas, la recherche sur les gangs de rue a souvent sonné l'alarme contre ces supposés *troublemakers* tout en agissant en conformité avec cette tournure actuarielle de la justice dont nous parlent les auteurs mentionnés. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut comprendre les idées d'Herbert C. Covey, qui écrit dans son *Street Gangs. Through the World* : « *If street gangs continue to grow throughout the world, chances are good that criminal and delinquent behavior will also likely expand and become more of a concern* » (Covey, 2010 : 8)

Mais l'État intervient bien avant son système de justice et la police, dans la construction de la problématique. Dans la définition de ses priorités sociales et de ses politiques de sécurité, il crée des catégories qui, comme dans le cas de notre recherche, interpellent le jeune immigrant tout en l'associant directement ou indirectement à la catégorie « membre de gang de rue ». Telle est, sans doute, la raison qui explique l'existence des programmes sociaux qui, créés dans le cadre d'une ingénierie sociale questionnable et pragmatique, cherchent à « prévenir » les gangs de rue, comme si il s'agissait d'un virus externe et hantant (voir, par exemple, Sénécal *et al.*, 2010). Le point clé ici, comme Slavoj Žižek l'a souligné (2009), c'est que cette interpellation étatique entraîne non seulement la subjectivation de la catégorie identitaire « membre d'un gang de rue » chez le jeune, mais aussi la constitution symbolique de l'État policier en tant qu'interpellateur légitime (bien que dérangeant) : « *my recognition in the interpolative call of the Other is performative in the sense that, in the very gesture of recognition, it constitutes (or posits) this big Other* [dans notre cas, l'État policier] » (Žižek, 1999 : 308). Laurence Tichit (2003, 2005 et 2011) a souligné ce caractère « relationnel » de la constitution des gangs de rue. Elle affirme :

L'évolution des gangs eux-mêmes est liée à la perception sociale du phénomène, par sa visibilité groupale et les degrés et les formes de 'panique morale' [...] qu'il suscite. La culture de la peur n'existe que dans son rapport à la culture de la violence et vice-versa. Et l'épaisseur historique de la dangerosité sociale ou de la force intégrative imputée à des manifestations juvéniles reste encore, selon nous, largement à analyser dans leurs manifestations contemporaines » (Tichit, 2003 : 59-60).

Il faudrait juste ajouter au texte de Tichit que, bien que véhiculée par différentes instances et acteurs (les médias, la recherche, les organismes communautaires), cette perception trouve dans l'État l'un de ses axes structurants. En ce sens, lorsque certains chercheurs font écho de l'alarme contre les gangs de rue, ce qu'ils sont en train de faire c'est, en fait, de répéter l'interpellation publique d'un État qui semble se réduire au rôle de garant coercitif de l'ordre public.

Considérations finales

En 2008, Freddy Villanueva, jeune habitant de Montréal-Nord issu de l'immigration récente, est décédé lors d'une intervention violente de la police de Montréal dans son arrondissement. Selon le blogueur et militant Alexandre Popovic (2011), lors du procès concernant ce meurtre, un « témoin-expert » en gangs de rue fut appelé pour donner son avis au sujet de quelques photos. Sur une d'elles, on pouvait regarder les frères Villanueva, Danny et Freddy, en train de faire les gestes des *bloods*, un gang de rue de Montréal. Policier en service, le « témoin-expert » ne semble pas avoir hésité à confirmer la filiation des gestes en question. Popovic considère que le but d'un tel témoignage aurait pu être de miner la crédibilité de Dany Villanueva, qui avait été présent lors de l'altercation qui avait donné lieu à la mort de son frère et qui impliquait un policier. Or, dans un contexte disciplinaire où les données manquent, où les concepts formulés s'avèrent être bancals et où les théories sont plutôt rares, on peut se demander quel genre de savoir peut maîtriser quiconque se pose en expert sur le sujet. En effet, comme nous l'avons vu dans cet article, la notion de gangs de rue est plutôt une construction conceptuelle floue, une catégorie policière élaborée pour décrire les pratiques de la jeunesse marginale. Sa montée et « popularisation » est en plus en lien avec l'installation de l'État policier néolibéral et ses répercussions sur les jeunes, l'immigration et l'espace urbain à partir des années 1980. En outre, dans la mesure où la catégorie de gang de rue fait partie d'une interpellation étatique, elle crée des identités et déclenche un jeu social de reconnaissance mutuelle entre les jeunes, les

représentants de l'État et l'ensemble de la société. Les médias, les chercheurs et les jeunes eux-mêmes participent aussi à cette dynamique. Dans cet ordre d'idées, l'affirmation de Danny Villanueva selon laquelle, c'est un policier qui lui a demandé de faire les gestuelles des *bloods* face à l'appareil photo, est révélatrice. Il revient sans doute aux chercheurs de mettre de la lumière sur ces dynamiques. Pour ce faire, il semble nécessaire de se débarrasser de la notion de gang de rue et de prendre une distance critique à l'égard de la gouvernance urbaine contemporaine.

Bibliographie

Achille Borvil, D., N. Kishchuk, et al. (2007). Demarche-Action Montréal-Nord. Évaluation participative. Montréal, Direction de Santé Publique.

Apparicio, P., X. Leloup, et al. (2007). "La Diversité Montréalaise à l'Épreuve de la Ségrégation : Pluralisme et Insertion Résidentielle des Immigrants." Int. Migration & Integration **8**(63): 63-87.

Barbonne, R. (2008). "Gentrification, nouvel urbanisme et évolution de la mobilité quotidienne : vers un développement plus durable ? Le cas du Plateau Mont-Royal (1998-2003)." Recherches sociographiques **49**(3): 423-445.

Bejarano, C. (2007). ¿Qué onda?: Urban Youth Culture and Border Identity. Tucson, University of Arizona Press.

Bernèche, F. (1983). "Immigration et espace urbain : les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal." Cahiers québécois de démographie **12**(2): 295-324.

Boissonade, J. (2005). Capter les flux. Cultures territoriales et mouvements des rassemblements de jeunes. Liens et lieux de la mobilité. Ces autres territoires. C. G. e. al. Paris, Belin: 191-2003.

Brenner, N. and N. Theodore (2002). Cities and geographies of "actually existing neoliberalism". Spaces of Neoliberalism. Urban Restructuring in North America and Western Europe. N. B. e. N. THEODORE. Oxford, Blackwell Publishing: 2-32.

Caldeira, T. (2000). City of Walls: Crime, segregation and citizenship in Sao Paulo. Berkeley, University of California Press.

Charbonneau, J. and A. Germain (2002). "Les banlieues de l'immigration." Recherches sociographiques **43**(2): 311-328.

Chevalier, S. and A. Lebel (2009). Montréal-Nord, le point de vue du citoyen. Montréal, Gouvernement du Québec.

Choo, K.-S. (2007). Gangs and Immigrant Youth. New York, LFB Scholarly Publishing LLC.

Coffey, W. J., C. Manzagol, et al. (2000). "L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996." Cahiers de géographie du Québec **44**(123): 325-339.

Coffey, W. J. and M. Polèse (1993). "Le déclin de l'empire montréalais : regard sur l'économie d'une métropole en mutation." Recherches sociographiques **34**(3): 417-437.

Covey, H. C. (2010). Street Gangs. Throughout the World. Springfield, Illinois, Charles C Thomas-Publisher, Ltd.

Deville, J. (2007). "Jeunes filles « invisibles » dans les quartiers populaires." Espaces et sociétés **2007/1**(128-129): 39-53.

- Dubois, J. (2009). "Un regard sur Montréal-Nord." Revue Relations/Centre justice et foi **731**: 12-14.
- Ferrándiz, F. (2004). Heridas. Escenarios del cuerpo. Bilbao, Universidad de Deusto.
- Fournier, M., M.-M. Cousineau, et al. (2004). "La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs." Criminologie **37**(1): 149-166.
- Franzén, M. (2001). "Urban Order and the Preventive Restructuring of Space : The Operation of Border Controls in Micro Space." Sociological Review **49**(2): 202-218.
- Germain, A. and C. Poirier (2007). "Les territoires fluides de l'immigration à Montréal ou le quartier dans tous ses états." Globe : revue internationale d'études québécoises **10**(1): 107-120.
- Ginwright, S. and J. Cammarota (2006). Introduction. Beyond Resistance! Youth Activism and Community Change. S. Ginwright, P. Noguera and J. Cammarota. New York, London, Routledge: XIII-XXII.
- González Castillo, E. (2012). Le militantisme culturel dans le Mexique contemporain. Québec, Les presses de l'Université Laval.
- Guay, J-P et J.F. Couture Poulin (2012). Profil correctionnel 2007-2008 : Les personnes associées aux gangs de rue confiées aux services correctionnels. Québec, Ministère de Sécurité publique.
- Hamel, S., M.-M. Cousineau, et al. (2003). "Analyse de la construction d'une innovation sociale : le cas de Jeunesse et gangs de rue." Nouvelles pratiques sociales **16**(2): 52-79.
- Harvey, D. (1995). "L'accumulation flexible par l'urbanisation. Réflexions sur : le "postmodernisme" dans la grande ville Américaine." Future antérieur **29**: 121-145.
- Hébert, J., S. Hamel, et al. (1997). Jeunesse et gangs de rue. Phase 1. Revue de littérature. Montréal.
- Helly, D. (2010) Figures de l'intolérance au Canada. 26
- Hosang, D. (2006). Beyond Policy: ideology, Race and the Reimaginig of Youth. Beyond Resistance! Youth Activism and Community Change. S. Ginwright, P. Noguera and J. Cammarota. New York, London, Routledge: 3-19.
- Jobard, F. and R. Lévy (2009). "Les contrôles au faciès à Paris." Plein droit **3**(82): 11-14.
- Jones, G. A., E. Herrera, et al. (2007). "Tears, Trauma and Suicide: Everyday Violence among Street Youth in Puebla, Mexico." Bulletin of Latin American Research **26**(4): 462-479.
- Kearney, M. and Y. Vaillancourt (2006). "Communautés locales : interaction et collaboration : les collaborations stratégiques en développement local ou comment améliorer la qualité de vie en soutenant la citoyenneté participative " Cahiers du LAREPPS **60**(03): 1-41.

Koonings, K. (2012). *New Violence, Insecurity and the State: Comparative Reflections on Latin America and Mexico. Violence, Coercion, and State-Making in Twentieth-Century Mexico.* W. G. Panster. Stanford, Stanford University Press: 255-278.

Lamoureux, J. and D. Lamoureux (2009). "Histoire et tensions d'un mouvement." Relations Mars: 15-17.

Leloup, X. and V. Ferreira (2006). Conditions de logement des ménages immigrants. Montréal, INRS.

Linteau, P.-A. (2007). Brève histoire de Montréal. Montréal, Boréal.

Low, S. (2001). "The Edge and the Center : Gated Communities and the Discourse of Urban Fear." American Anthropologist **103**(2): 45-58.

Lukose, R. (2009). Liberalization's Children. Gender, Youth and Consumer Citizenship in Globalizing India. Durham, Duke University Press.

Maffesoli, M. (2004). Création, consommation. L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices. P.-W. Boudreault and M. Parazelli. Québec, Presses de l'Université du Québec: 339-348.

Marcial, R. (1996). Desde la esquina se domina. Zapopan, El Colegio de Jalisco.

Mayer, M. (2007). Contesting de Neoliberalization of Urban Governance. Contesting Neoliberalism: Urban Frontiers. H. Leitner, J. Peck and E. S. Sheppard. New York, The Guilford Press: 90-115.

Mohammed, M. (2011). La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue. Paris, Presses Universitaires de France.

Montréal-Nord, C. I. d. e. d. (2009). Portrait socioéconomique du territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord. Montréal, INRS-Emploi Québec.

Mooney, J. and J. Young (1999) *Social Exclusion and Criminal Justice : Ethnic Minorities and Stop and Search in North London.* 50

Mourani, M. (2006). La face cachée des gangs de rue. Montréal, L'Homme.

Mourani, M. (2009). Gangs de rue inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques. Montréal, Les Éditions de l'Homme.

Noguera, P. and C. M. Cannella (2006). Conclusion. Youth Agency, Resistance, and Civic Activism: The Public Commitment to Social Justice. Beyond Resistance! Youth Activism and Community Change. G. J. Savoie, P. Noguera and J. Cammarota. New York, London, Routledge: 333-347.

Perreault, M. (2005). "Bandes de jeunes et gangs de rue. Les dérives criminelles d'une quête identitaire." Globe : revue internationale d'études québécoises **8**(2): 91-119.

Popovic, A. (2011). Comment les procédures d'expulsion de Dany Villanueva ont servi les intérêts de Jean-Loup Lapointe. Montréal, Cent Papiers. **2012**.

Poulin, R. (2009). Avant-propos. Gangs de rue inc. Leurs réseaux au Canada et dans les Amériques. M. Mourani. Montréal, L'homme: 15-21.

Radice, M. (2010). Everyday Cosmopolitan Place Making : Multiethnic Commercial Streets in Montreal Neighbourhoods INRS. Montreal.

Reguillo Cruz, R. (1991). En la calle otra vez. Las bandas : identidad urbana y usos de la comunicación. Guadalajara, ITESO.

Rose, D. and A. Charette (2011). Pierre angulaire ou maillon faible? Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants à Montréal. Montréal, INRS-Urbanisation, culture, société.

Seguin, A.-M., P. Negrón-Poblete, et al. (2012). Pauvreté et richesse dans la région montréalaise depuis l'après-guerre. Un paysage en mouvement. Histoire de Montréal et de sa région. Tome II, de 1930 à nos jours. D. Fougères. Québec, Les Presses de l'Université Laval: 1143-1168.

Sénécal, G., L. M. Myrand, et al. (2010). "Prévention des gangs de rue à Montréal : autour d'un projet de médiation urbaine." Criminologie **43**(1): 91-114.

Smith, N. (2001). "Global Social Cleansing : Postliberal Revanchism and the Export of Zero Tolerance." Social Justice **28**(3): 68-74.

Tichit, L. (2003). "Gangs juvéniles et construits ethniques dans le contexte américain." Criminologie **36**(2): 57-68.

Tichit, L. (2005). Rapports sociaux de genre et construits ethniques : l'exemple des gangs de filles des minorités à Montréal. Délinquance des jeunes et justice des mineurs. Les défis des migrations et de la pluralité ethnique. N. Queloz. Berne, Stampfli: 173-184.

Tichit, L. (2011). L'animation du milieu urbain à Montréal-Nord : Le point de vue des jeunes. Montréal, Ville de Montréal-Emploi et Solidarité sociale.

Urteaga Castro-Pozo, M. (1998). Por los territorios del Rock. Identidades juveniles y rock mexicano. Mexico, Causa Joven-Dirección general de culturas populares.

Valenzuela, J. M. (1998). Identidades juveniles. Viviendo a toda. Jóvenes, territorios culturales y nuevas sensibilidades. H. C. e. al. Sante Fe de Bogotá, Siglo del Hombre Editores-Universidad Central: 38-45.

Wilkins, R. (1980). "L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977." Cahiers québécois de démographie **9**(2): 157-184.

Zizek, S. (1999). The Ticklish Subject. The Absent Centre of Political Ontology. London, New York, Verso.

Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des
jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ)
École nationale d'administration publique (ENAP)
4750, rue Henri-Julien, 4e étage
Montréal (Québec) H2T 3E5
CANADA

Téléphone : 514 849-3989, poste 3825
Télécopieur : 514 849-3064
info.crevaj@enap.ca
www.crevaj.enap.ca

 /crevaj

 /crevaj

CRÉVAJ 